



Mairie Sallenelles <enquetepublique.plusallenelles@gmail.com>

Commentaires PLU

1 message

Marie-Laure KOTTLER <marie-laure.kottler@orange.fr>

5 mai 2025 à 11:24

À : enquetepublique.plusallenelles@gmail.com

Cc : Family Kottler <kottler_family@yahoo.fr>

« La commune se déploie sur une colline occupée par un bocage et est traversée de deux vallons qui, comme corridors, font partie de la trame verte et bleue locale, à préserver. ». (pièce 1 page 3)

Le nouveau PLU mettant l'accent sur « le couloir écologique à préserver de la commune » (pièce 2 page 6) est contradictoire avec le projet de déclassement d'une zone A en zone AU, située à proximité.

Dans cette hypothèse plusieurs commentaires s'imposent, qui rejoignent l'analyse faite par la MRAe :

- éloignement des transports public, le bus scolaire empruntant la rue de Troarn. Les ménages seront donc « dépendants aux déplacements automobiles » en dépit des préoccupations environnementales.
- déconnexion du centre de Sallenelles
- aggravation de la circulation du chemin du moulin d'eau, voie étroite (vitesse limité à 30km/h) habituellement fréquentée par les promeneurs/cavaliers qui rejoignent le bois de Merville.
- risque d'inondation par fortes précipitations (la nappe phréatique affleurant) et saturation des collecteurs, comme observé cette année.

Par ailleurs:

- L'absence de conflit d'intérêt du (des) propriétaire(s) des parcelles transformées de A en AU doit être questionné.
- Absence de création de voie(s) douce(s) pour rejoindre à pied le centre de Sallenelles.
- Aucune mesure en matière de sobriété énergétique et de construction bioclimatique. Par exemple, nous n'avons pas vu de recommandations concernant des carports avec panneaux photovoltaïques. C'est une occasion manquée!
- « *Aucun accès automobile ne sera autorisé sur le chemin du Saint Sacrement* ». Ne faudrait-il pas dès maintenant aménager ce chemin en voie pédestre et cyclable.

Conséquences négatives à moyen terme:

- Il est à craindre que cette étape entraîne de façon irréversible « le prolongement de l'urbanisation au sud de la commune en continuité urbaine avec le village d'Amfreville ».
- Depuis la création du lotissement de la Perruque et de l'urbanisation d'Amfreville, nous constatons une perte de la diversité animale : sanglier, blaireau, chevreuil, faisans...et l'appauvrissement des insectes dont les abeilles (rappelons que Sallenelles est un conservatoire de l'abeille noire)

En conclusion ce projet nous paraît inconséquent.



Marie-Laure et Christian KOTTLER
23 rue de Troarn